



Pour préparer les 150 ans de la guerre de 1870, le Souvenir Français et la fédération des parcs naturels signent une convention

La Petite-Pierre, le 9 avril 2019
COMMUNIQUE DE PRESSE

Michaël Weber, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, et Serge Barcellini, ex-contrôleur général des armées, Président général du Souvenir français, signeront une convention de partenariat le 15 avril à Woerth.

M. Barcellini est porteur d'un projet de « route » des sites commémoratifs de 1870 qui pourraient associer dans le Grand Est, non seulement le musée de la guerre de 1870 et de l'Annexion de Gravelotte près de Metz mais également certains musées et sites du Parc des Vosges du Nord, notamment le Musée de la Bataille du 6 août 1870, dite de Reichshoffen, à Woerth.

Afin de définir les contours de ce projet, M. Barcellini a prévu une journée de déplacement dans le Grand Est, le 15 avril 2019. Après un passage au musée de Gravelotte, commune de Moselle membre du Parc naturel régional de Lorraine, il découvrira les monuments commémoratifs de 1870 à Woerth, commune du Parc des Vosges du Nord.

A l'occasion de ce déplacement, le Parc organise un temps d'échange avec Mme Nathalie Marajo-Guthmuller, Conseillère Départementale du Bas-Rhin, 1ère Adjointe de la Commune de Woerth et Présidente de l'association des Amis du Musée et du Patrimoine de Woerth et environs ainsi que Benoit Sigrist, Président du Comité Français du Souvenir Français de Woerth.

Une visite des monuments 1870 les plus proches et du musée de la Bataille du 6 août 1870, guidée par Bernard Weber, permettra de mesurer l'ampleur de ce patrimoine commémoratif dans les Vosges du Nord.

Contact projet : Isabelle Vergnaud-Goepp / i.goepp@parc-vosges-nord.fr / 06 28 10 32 96
Contact presse : Anne Eich / a.eich@parc-vosges-nord.fr / 06 27 51 20 94 – 03 88 01 49 59



www.facebook.com/parcvosgesnord

Le Parc Naturel régional des Vosges du Nord est né en 1975. Il regroupe 84000 habitants sur 111 communes et 128 000 hectares, entre l'Alsace et la Lorraine. Classé réserve mondiale de biosphère par l'Unesco depuis 1989. Un parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.